

c ô t é **VILLAGE**

**BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
POUSSAN**

Actualités

Finances

Social

Recensement

Visite du Préfet

Stand de tir

Enfance

Sports

Culture

Tribune libre





SOMMAIRE

Actualités	P. 3
Finances	P. 4
Social	P. 5
Recensement	P. 6
Visite du Préfet	P. 7
Stand de tir	P. 8
Enfance/jeunesse	P. 10
Sports	P. 12
Culture	P. 14
Tribune libre	P. 15

Si vous ne recevez pas régulièrement ce bulletin dans votre boîte aux lettres n'hésitez pas à en faire part au service communication de la mairie à l'adresse ci-dessous.

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
DE LA VILLE DE POUSSAN
N°25 - HIVER 2011

Directeur de la publication : Jacques Adgé

Rédaction, conception, réalisation, photos :
Service communication de la Ville de Poussan
place de l'hôtel de ville - 34560 POUSSAN
04 67 78 99 56 - www.ville-poussan.fr
communication@ville-poussan.fr

Impression : JF Impression - Montpellier
Impression avec encres végétales sur papier PEFC
issu de forêts gérées durablement



Encore une année qui s'achève, la 10^{ème} depuis notre première élection en 2001. Quand je regarde dans le rétroviseur, que de changements à Poussan.

Les quartiers.

La réfection du réseau pluvial et la création d'un bassin de rétention avenue de Bédarieux, la création d'une piste cyclable et piétonne à l'entrée nord de Poussan. Le pavage d'une partie importante des rues dans la circulade et du quartier de la rue de la Salle. La réalisation de trompe-l'oeil en façade à la MJC, rue de la Fraternité. la rénovation d'une partie importante de l'éclairage public.

Les écoles.

la création du nouveau groupe scolaire Véronique Hébert dans le quartier nord. L'équipement des 2 écoles élémentaires en salle informatique avec ordinateurs pour travailler en demi classes, avec internet en réseau.

Le changement des menuiseries de la salle de gym de l'école des Baux.

Les bâtiments municipaux

La création de la salle socio-culturelle Jean Théron au jardin public, la rénovation intégrale de l'église et de son mobilier, à l'ancienne mairie : création des bureaux du service tourisme, et de la police municipale.

A la MJC : réfection d'une partie du bâtiment avec création d'un parking, équipement en éclairage et audio-visuel de la salle de spectacle, changement d'une partie des menuiseries.

La mise aux normes pour l'accès aux handicapés sur toutes les voies nouvelles et sur les bâtiments communaux, la MJC, les commerces en face de la Mairie, les toilettes du foyer des campagnes, 3 bâtiments de l'école primaire des Baux (salle de gym, CLAE, bibliothèque).

La pose de WC publics place de la mairie et au complexe sportif.

La mise sous vidéosurveillance des bâtiments communaux.

La rénovation et l'entretien des voies

le chemin des Frères, l'avenue de Bédarieux, la Grand'rue, l'avenue d'Issanka, le chemin de Marqueval, la rue du Marathon, la rue du parc d'Issanka, le chemin de Vallauray, le chemin de Roumèges, le chemin de Terraiet, une

partie du Cami Ferrat, le chemin de Loupian.

La création d'un parking public de 15 places à la MJC, la création d'un autre parking de 40 places promenade du 8 mai 1945 (jardin public).

Le complexe sportif.

Création du dojo, de la salle de musculation, de vestiaires et de la salle des clubs.

Réfection des courts de tennis du terrain de tambourin et de l'éclairage, isolation et pose d'un chauffage au gymnase, pose de gazon synthétique sur 2 terrains d'entraînement.

Création du skate park et d'une aire multi-jeux.

Cette politique d'investissement nous l'avons estimé nécessaire au regard de la vétusté de nombreux équipements. Elle a même parfois été rendu obligatoire par l'écroulement partiel de quelques édifices : MJC, église, ou la dangerosité de certaines voies : avenue de Bédarieux, d'Issanka.

Sans aide extérieure, ou avec des subventions minimalistes, les finances ont souffert après cette période de grandes réalisations. Il fallu faire une pause sur les gros investissements au cours des deux budgets 2010 et 2011, en se concentrant sur les nécessaires travaux d'entretien. Dès 2012 nous pourrions commencer à réinvestir de façon modérée, pour pouvoir reprendre la marche en avant à partir de 2013.

Au vu de la conjoncture financière actuelle, cette pause de 2 ans nous aura permis, en maîtrisant nos budgets, de pouvoir faire face aux difficultés que connaissent aujourd'hui les collectivités locales.

Merci encore pour votre patience et votre compréhension.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année et mes meilleurs voeux pour vous et votre famille.

Continuons ensemble

Jacques Adgé
Maire de Poussan



Travaux

Rénovation des menuiseries de la salle de gym de l'école des Baux et de la MJC

Le remplacement des menuiseries en bois vétustes est en cours. Une rampe d'accès handicapé à été réalisée pour desservir la salle de gym, le Service Enfance Jeunesse et la bibliothèque de l'École des Baux. La MJC aussi a été doté récemment de 2 rampes d'accès handicapé.

Pavage du quartier de la rue de la Salle

Suite aux travaux de rénovation de l'adduction d'eau, les rues ont été pavées à l'ancienne, inauguration des travaux le samedi 17 décembre.

Nettoyage des fossés rue Cami Ferrat et route de Gigean

Le curage des fossés est important pour prévenir les inondations.



Cérémonie

Une chaleureuse réception en Mairie de Poussan a été organisée en l'honneur de Léa Filippi, jeune bachelière poussannaise qui s'est distinguée par ses brillants résultats.



Avec 18,97 de moyenne au Bac, et une mention très bien, on prend un bon départ dans la vie étudiante. C'est à Paris que Léa exerce maintenant ses talents en prépa Science-Po et à la Sorbonne. Jacques Adgé et Jacques Bousquet, son premier adjoint ont tenu à lui rendre hommage et lui ont offert un stylo pour signer de nouvelles belles pages pour son avenir.

Nouveau Blog



Le site de la Ville : www.ville-poussan.fr diffuse principalement des informations institutionnelles. En créant le blog officiel de la Ville de Poussan, la municipalité propose une manière complémentaire et plus conviviale d'accompagner la vie quotidienne des poussannais.

Le blog officiel d'information de la ville de Poussan est géré par le service communication de la Mairie. Il a pour vocation d'informer la population au quotidien : infos pratiques, culturelles, événementielles, sociales, sportives. Dans un esprit ludique, ce blog propose de manière régulière un agenda complet des événements sur Poussan et rend compte des manifestations au jour le jour.

Il est déjà en ligne à l'adresse : <http://blog.ville-poussan.fr>

Dirigeants d'associations, bénévoles, particuliers impliqués dans la vie sociale de Poussan, vous pouvez l'enrichir en nous soumettant vos actualités, n'hésitez pas à contacter le rédacteur du blog :

Jean-Marie PHILIPON

Tél : 04 67 78 29 34

Port : 06 47 05 02 92

Mail : philipon.jean-marie@wanadoo.fr

Brèves

NOUVELLE LIGNE GRANDE VITESSE

Réseau Ferré de France poursuit ses études sur le tracé de la future ligne grande vitesse Montpellier Perpignan, un registre de concertation est en consultation à l'accueil de la Mairie.

RECYCLAGE

La CCNBT a installé en Mairie de Poussan des bacs de récupération pour les piles usagées, cartouches d'encre et téléphones portables.

DES TÉLÉPHONES CONTRE LE CANCER

L'opération «20 000 téléphones portables usagés contre le cancer» au profit de la Ligue contre le cancer - Hérault, collecte les téléphones portables usagés jusqu'au 31 Mars 2012. Une urne est installée en Mairie.

REPRISE DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE

Une opération de mise à jour des concessions du cimetière a commencé en 2011. Les services municipaux ont procédé au recensement des sépultures et une société spécialisée a mis en place une gestion informatique des concessions.



Logements vacants

Une campagne de réactualisation des données concernant les logements exonérés de taxes d'habitation est en cours sur Poussan. Cette opération a pour but d'optimiser les ressources financières de la commune en élargissant la base d'imposition.

Un logement n'est pas assujéti à la taxe d'habitation lorsqu'il est vacant. En application de l'article 1415 du livre du Code Général des Impôts, la situation de vacance s'apprécie «pour l'année entière d'après les faits existants au 1er janvier de l'année d'imposition».

De par cette disposition la vacance d'un logement doit faire l'objet d'une déclaration annuelle aux services fiscaux. Cette déclaration doit décrire la situation du logement au 1er janvier. Tout changement de situation postérieure à cette date ne peut amener une modification de l'imposition : un logement qui n'est pas vacant au 1er

janvier est imposable à la taxe d'habitation.

Actuellement, sur la commune, **plus de 280 logements sont déclarés vacants ; cela représente un potentiel fiscal de plus de 100 000 €.**

En partenariat avec la direction régionale des finances publiques, la commune est associée à une campagne d'actualisation de la situation de ces logements.

Les propriétaires sont destinataires d'un courrier de la mairie dans lequel les différents cas d'exonération leur seront précisés ainsi que les justificatifs à fournir. Une simple déclaration

ne suffit pas, des éléments matériels probants doivent appuyer la demande d'exonération. Les éléments recueillis seront transmis aux services fiscaux qui procéderont à l'instruction des dossiers et apprécieront la valeur des justificatifs fournis. Cette opération s'échelonne sur cinq mois.

Les services fiscaux ont confiés à la mairie une mission d'information et d'assistance. Après réception du courrier, les personnes destinataires pourront d'adresser en mairie si elles désirent obtenir des renseignements ou un rendez-vous.

(téléphone : 04.67.18.35.96).

Tarification scolaire

Depuis la rentrée de septembre les tarifs du Service Enfance Jeunesse ont augmentés et une participation est demandée aux familles pour les classes transplantées. En effet, le Trésorier municipal met en valeur le caractère péri-scolaire et non festif de ces activités, ce qui implique une participation des familles.

Nouvelle tarification

Les tarifs du service enfance jeunesse ont subi à la rentrée une augmentation liée au nombre plus élevé d'enfants inscrits, obligeant à augmenter le nombre d'animateurs pour pouvoir encadrer les enfants en toute sécurité.

La participation de la mairie reste importante : Exemple pour la prise en charge péri-scolaire de 12 h à 14 h
Coût pour la mairie : 7,58 euros

Coût pour les parents : de 3,70 euros à 4,10 euros

Cela comprends l'animation ALAE, le repas, et l'encadrement d'une animatrice.

Classes transplantées

Une participation des parents est désormais demandée pour les classes transplantées en fonction des revenus.

(Délibération du Conseil Municipal du mois de 6 juillet 2011). Cette participation concerne les parents dont les élèves partent dans l'année en classe verte CE1 et CE1/CE2 (cours double) et CM2 classe découverte.

Le montant des participations a été fixé à 10 euros (plancher), 20 euros (médián) ou 30 euros (plafond) en fonction des revenus des parents, par enfant et par séjour.

Désistements

Suite aux difficultés rencontrées sur l'ALSH, nous envisageons de mettre en place un règlement adapté pour parler aux défections le jour même.

Exemple pour un mercredi : sur 24 enfants inscrits, le matin 19 enfants présents, l'après midi 16 enfants présents. Ce même mercredi nous avons dû refuser l'inscription pour 10 enfants.

Résultats : Animatrices en surnombre,

refus d'inscription aux parents qui auraient souhaité mettre leurs enfants car effectif complet.

Pénalités

Suite au nom respect du règlement par quelques parents nous avons votés lors du conseil municipal du 6 juillet 2011 une amende de 16 € concernant :

- La récupération après l'horaire de fermeture des enfants à l'ALAE après 18 h 30 ou à l'ALSH après 18 h.
- Les enfants laissés de 12 h à 14 h sans inscription à l'ALAE et à la cantine : il est indispensable d'inscrire l'enfant au plus tard 24h avant au service de la mairie pour la cantine et au service jeunesse pour l'ALAE.



Banque alimentaire

Des petites mains bénévoles au service des plus démunis : depuis 10 ans la distribution hebdomadaire de colis alimentaires vient en aide aux familles en difficulté.



On les appelle Jeanne, Colette, Liliane, Manon et même Guitou. Elles ne sont pas toutes seules, ce sont 4 équipes de 8 mains qui se relaient tous les vendredis de début octobre à fin mai pour distribuer des colis alimentaires à nos concitoyens impactés par la crise que nous connaissons tous.

L'histoire a commencé le lendemain de notre premier mandat et ce n'était pas gagné. Le Conseil d'Administration du CCAS était sceptique, « *il n'y a pas de personnes en difficultés à Poussan* » ai-je entendu, « *de toute façon on s'entraide ici, personne ne viendra...* »

Grace à la motivation de notre maire qui a permis la création du CCAS avec tous ses intervenants et ses locaux, la mise à disposition de personnels techniques et administratifs et surtout la réunion de bénévoles de tous horizons ont fait « malheureusement » que le rendez-vous du vendredi est devenu incontournable et salvateur pour 40 adultes et 30 enfants.

Les démarches administratives remplies auprès du secrétariat du CCAS,

les « Petites Mains » entrent en action. Les denrées sont achetées par la Commune à la Banque Alimentaire. Elles ont réceptionné 15 600 kg de fruits, légumes, viandes, friandises, plats cuisinés et préparé 1927 colis en 2010/2011. La totalité de la marchandise reçue est entièrement répartie entre toutes les familles à chaque distribution.

Le travail des bénévoles est remarquable : tout se fait dans la bonne humeur et le respect des personnes. Elles donnent avec générosité un temps pris souvent sur les loisirs ou la famille, pour aider les autres. Ce monde qui aujourd'hui ne tourne pas rond, continu de tourner grâce à ces preuves d'amour complètement désintéressés. Sans les bénévoles, les distributions du vendredi ne pourraient continuer.

Je profite de cet article pour remercier les « petites Mains du Vendredi » en mon nom et au nom du Conseil Municipal pour leur dévouement et leur disponibilité.

Yolande Puglisi
Maire Adjoint aux affaires sociales

Pour bénéficier des distributions, une inscription préalable au C.C.A.S. est indispensable : sur rendez-vous au 04 67 18 35 91

Liste des pièces à fournir :

- Livret de famille
- Pièce d'identité ou carte de séjour
- Attestation de la carte vitale
- Dernier avis d'imposition
- Dernière quittance de loyer
- Dernière quittance d'EDF
- Si vous êtes hébergé :
 - attestation d'hébergement + pièce identité de la personne
 - Extrait de relevé de compte bancaire ou postal (3 derniers mois)
 - Dernière notification RSA de la CAF (- de 3 mois)
 - Dernière notification ASSEDIC
 - et dernier talon de paiement
 - Certificat de scolarité pour les enfants de + 16 ans.

Recensement de la population

À partir du jeudi 19 janvier, l'Insee organise le recensement de la population en partenariat étroit avec les communes. L'objectif : mesurer la population vivant en France et mieux s'adapter à ses besoins.



RECENSEMENT DE LA POPULATION CHACUN DE NOUS COMPTE



DU JEUDI 19 JANVIER AU SAMEDI 18 FÉVRIER

www.le-recensement-et-moi.fr

POURQUOI MA RÉPONSE EST-ELLE IMPORTANTE ?

Que vous habitiez un immeuble, une maison individuelle, une résidence universitaire, une caserne militaire, une caravane... ou que vous n'ayez pas de logement, vous êtes concerné par le recensement.

C'est parce que chacun remplira et renverra ses questionnaires dans les temps, que nous aurons des résultats de qualité utiles à tous.

Participer au recensement de la population, c'est aussi une obligation, aux termes de la loi. Mais avant tout, c'est un acte civique.

JUSQU'À QUAND PUIS-JE REMETTRE MES QUESTIONNAIRES ?

Vous avez jusqu'au **samedi 18 février**.

SUIS-JE CONCERNÉ(E) PAR LE RECENSEMENT CETTE ANNÉE ?

Dans toutes les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement est réalisé une fois tous les 5 ans.

Tous les habitants de notre commune sont concernés cette année, du jeudi 19 janvier au samedi 18 février.

Les personnes vivant dans des communautés (internat, couvent, maison de retraite, etc.) seront également recensées pendant cette période.

COMMENT PUIS-JE RECONNAÎTRE MON AGENT RECENSEUR ?

Votre agent recenseur a toujours avec lui sa carte tricolore, avec sa photo, signée par le maire. Cela prouve qu'il a bien été recruté par votre commune.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

- Il permet de connaître la population résidant en France.
- Ses résultats éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.).
- Ils aident également les professionnels à évaluer le parc de logements et à connaître les disponibilités de main-d'oeuvre, les associations à répondre aux besoins de la population.

MES RÉPONSES SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

- Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires.
- Toutes les statistiques produites sont anonymes.
- Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.
- Les réponses recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

LE RECENSEMENT ET MOI :

1 Un agent recenseur vient chez moi et dépose les questionnaires de recensement.

2 Je lis et remplis les documents qui m'ont été remis.

3 L'agent recenseur revient les récupérer. Il m'aide à les remplir si je le souhaite.



Visite de Monsieur le Préfet

Claude Baland, Préfet de Région était à Poussan le 19 octobre pour une séance de travail avec les élus du Conseil Municipal, suivie d'une visite guidée des réalisations et des projets pour le village.



Après avoir souhaité la bienvenue à M. le Préfet en le remerciant de l'intérêt qu'il porte à la commune de Poussan, Jacques Adgé sollicitait son attention sur certains dossiers, qu'un contact direct avec les représentants de l'État pouvait faire avancer.

Finances de la commune

M. Natta, Adjoint aux finances déplore une Dotation Globale de Fonctionnement en perte depuis 3 ans, avec un impact sur les finances communales de près de 60 000 euros/an. Un manque de rentrées financières aggravé par l'amputation de 1000 habitants sur la commune depuis 5 ans et la reversion de la Communauté de Communes Nord du Bassin de Thau qui n'est pas équitable pour Poussan depuis le passage à la TPU en 2003. Cela place la commune dans une situation financière difficile au regard des efforts d'investissement réalisés pour le bien être de la population.

Mme Chauvières Directrice Régionale des Finances Publiques évoque des pistes pour optimiser ressources financières de la commune notamment sur les bases fiscales : Taxe Locale d'Équipement (TLE), logements vacants.

Fusion des agglos.

Concernant les fusions d'agglomération, M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal a voté pour un rapprochement avec la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau de Sète à 22 voix pour et 2 contre, il regrette le manque d'information et de consultation des populations

concernées et réclame la tenue de réunions publiques.

M. le Préfet fait valoir qu'au delà des problèmes géographiques qui sont complexes, il y a une nécessité à se regrouper: l'Hérault compte 29 agglos dont un pourcentage élevé de petites structures.

Il faut penser que les crédits de l'État iront en diminuant compte tenu du contexte économique international. Il s'agira donc de concentrer les investissements sur des projets locaux porteurs avec retour sur investissement.

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale se réunit le 5 décembre pour voter sur ce projet de fusion et les 47 élus pourront proposer des amendements si vote au 2/3*. La carte finale du territoire sera issue du vote des Maires et sera donc démocratique puisqu'il a été fait le choix d'une concertation publique depuis le 7 octobre 2010.

Arrière-port de Sète.

M. le Préfet constate l'intérêt de se regrouper et de pouvoir choisir les dépenses prioritaires, ce qui est un choix politique des élus locaux. En partenariat avec la région il faut aussi développer l'emploi notamment au niveau industriel sinistré dans l'Hérault (19% d'emplois au niveau national, 9% dans l'Hérault). Les élus doivent avoir la volonté de participer à une politique d'aménagement du territoire, par exemple en facilitant le développement du port de Sète.

M. le Maire déplore que le Schéma de Cohérence Territoriale soit aussi l'enjeu de conflits politiques. Le PADD du

SCOT a pourtant acté le projet d'arrière-port de Sète sur Poussan et a été voté à l'unanimité. Cela représente 4 ans de travail avec la tenue de réunions publiques. Le Syndicat Mixte du Bassin de Thau avance néanmoins sur le SCOT malgré les divergences CCNBT/CABT, M. le Maire avance la nécessité d'acter le SCOT rapidement pour achever le Plan Local d'Urbanisme de Poussan, et souhaiterait savoir si la Municipalité garderait la main en cas de conflit avec la région sur la réalisation du projet d'arrière-port grâce au PLU, puisqu'il y aurait un changement d'affectation de zone.

Mme Jourjet, Directrice Départementale des Territoires et de la Mer répond que le SCOT avance bien avec l'espoir de le voir terminé au 1^{er} semestre 2012. Le volet maritime du SCOT qui doit considérer la qualité des eaux de l'étang de Thau et les activités conchylicoles a prévu le projet d'arrière-port. Le PLU devra être conforme au SCOT et en reproduire les directives. Le projet d'arrière-port acté dans le SCOT impose des études d'impact paysager, environnemental, hydraulique et au niveau des transports ce qui permettra d'en apprécier les nuisances. Ce projet sera soumis à enquête publique.

Extension de la carrière

M. le Maire soulève la question de l'extension de la carrière GSM reportée suite à une erreur de cartographie maintenant rectifiée, en rappelant une perte de ressource pour la commune de 50 000 euros/an.

M. Latron, Secrétaire Général de Préfecture, indique qu'un avis positif a été émis par la DREAL et la DIREN sur l'évaluation environnementale et que la prochaine étape sera l'enquête publique sur l'extension.

Après cette séance de travail constructive, le Maire et ses élus ont commenté la visite de Poussan pour M. le Préfet et ses collaborateurs. Du complexe sportif aux groupes scolaires, de l'Église au centre ancien, ils ont montré les réalisations et évoqué les projets d'avenir pour le village : urbanisme, logement, développement économique...

**Depuis cette visite la CDCI s'est réunie le 5 décembre et a rejeté la proposition de fusion à 3 CCNBT/CABT/CAHM. La date butoir du 31 décembre 2011 étant repoussée par l'état, les projets de fusion restent pour l'instant en attente.*

Stand de tir de Poussan

POUSSAN bénéficie d'une renommée internationale et attire plusieurs fois par an des sportifs de haut niveau qui s'accordent à qualifier "d'exceptionnel" un site parfois inconnu des poussanais : la colline de la Moure, où s'est installé le club de Ball Trap en 1975.



Crée par Maurice Descormes, le club de Poussan par la qualité et la diversité de ses installations, est souvent considéré dans le monde du ball trap comme le plus beau des sites de France.

Certes, la position du club est favorable à l'activité : 28 hectares entre rocaïlle et garrigues, une luminosité particulière, une vue sur la mer, et l'absence de construction ... Mais c'est le travail réalisé par ses présidents successifs qui a donné au club sa place au niveau international.

Pour les non spécialistes, il sera précisé que cette activité sportive regroupe plusieurs disciplines. Il y a des disciplines non olympiques qui sont gérées par la Fédération Française de Ball Trap (FFBT) comme la Fosse Universelle (FU), le Parcours de Chasse (PC), le Compak Sporting (CS) et la Fosse Euro (DTL), le Sanglier Courant et les Hélices..

Les disciplines olympiques sont quant à elles gérées par la Fédération française de tir (FFT) comme la fosse olympique (FO - 5 installations), le double trap (DT- 3 installations), et le skeet olympique (SO - 5 installations). Les équipements permettent d'organiser les

championnats de France, Europe, et Monde.

Les disciplines loisirs récemment mises en œuvre s'appelle respectivement Snooker, et Skeet Chasse. Ce sont des activités plus ludiques.

L'exercice de ses diverses formes de tir sportif requiert des installations particulières, qui se sont ajoutées progressivement depuis la création du club. C'est ainsi qu'à ce jour, toutes les disciplines de la fédération Française de Ball Trap sont pratiquées à Poussan :

Le club est équipé de 8 installations FU, de 8 installations Compak Sporting, de 4 lignes de parcours de chasse, et 4 DTL, mais une installation Hélices, et une installation sanglier courant. Tous ces équipements sont entièrement automatisés.

Cette diversité a permis au club de Poussan de gagner sa renommée en une trentaine d'années, grâce à la motivation et au travail de ses Présidents et Partenaires.

Un site d'exception, certes, qui ne serait rien sans la passion des animateurs du club qui change d'appellation et devient **Tir Sportif de Poussan**.

Pourquoi ne pas les rejoindre ?

Le **Tir Sportif** (communément Ball-Trap) est une activité sportive accessible à toutes et tous, à partir de 12 ans.

Cette ouverture permet aux tireurs d'associer leur famille à leur loisir en plein air; chacun peut y exercer le tir qui correspond à ses capacités ou ses motivations.

Il peut être pratiqué en loisir, ou en compétition pour certaines disciplines.

Il requiert et développe les réflexes, la concentration, canalise l'énergie; permet une activité en plein air. Enfin, c'est une excellente école de respect des autres et de maîtrise de soit.

Un sport à découvrir !

Le club propose d'ailleurs des formules découverte qui permettent de commencer à tirer sans se préoccuper du matériel. Des cours, des stages sont organisés, et comme le précise son Directeur, Monsieur Dardoise.

"Cela ne vous engage à rien, et le seul risque est que cela vous plaise."

Il travaille avec Laurent Campins (équipe de France de Parcours de

chasse 2011), qui se charge de l'armurerie et assure le prêt, la vente, les réglages et réparations des armes ainsi que tous les équipements.

Messieurs Marty et Mennessier, entraîneurs diplômés, peuvent prodiguer sur le Stand de Poussan leurs conseils tant aux débutants qu'aux champions dans toutes les disciplines.

Le club dispose donc des équipements et des compétences pour former des sportifs à tous les niveaux même Olympiques. Antonin Desert (FO) et Stéphane Clamens (3ème au championnat du Monde de fosse Olympique 2011) s'entraîne à Poussan, ainsi qu'Anthony Terras (Médaille de Bronze aux jeux Olympiques de Pékin) pour le Skeet Olympique. Une aubaine pour les jeunes en mal de passion !

Cette passion, Monsieur Dardoise en déborde et la communique lorsqu'il parle de sport, mais également de son envie de faire participer les Poussanais au succès du Tir Sportif Poussan.

Depuis son arrivée, il fait preuve d'une énergie dont les répercussions bénéficient à l'activité économique de notre ville.

Les manifestations organisées plusieurs fois par an attirent des sportifs du monde entier sur plusieurs jours.

Au cours de ses rassemblements, il est offert aux participants la possibilité de découvrir les produits régionaux; des stands sont installés par des producteurs venus de tout le grand Sud, qui proposent fromages, vins, charcuterie... C'est une occasion non négligeable de faire connaître nos produits à l'échelle Française et même internationale !

Les compétiteurs d'autre part sont à la recherche de lieux d'hébergement. Afin de fidéliser cette clientèle, les maisons d'hôtes installées à Poussan ont le plus grand intérêt à se faire connaître du club, qui est toujours sollicité par les tireurs.

Il en est de même des commerçants susceptibles d'alimenter le club, qui a assumé le service de plus de 1.800 repas lors de la dernière manifestation. Ne pouvant satisfaire toutes les demandes, le club oriente volontiers les sportifs vers les restaurateurs de Poussan.

La présence d'un stand de tir de renommée internationale est donc une chance pour notre tourisme et pour nos commerçants. Il convient de la saisir et de la développer.

Dans cette attente, nous vous livrons quelques informations pratiques qui vous permettront, de prendre connaissance des activités du club, qui, s'il accueille des compétitions de haut niveau, reste un lieu de convivialité ouvert aux tireurs débutants ou occasionnels.

Vous y êtes attendus!

LE STAND DE POUSSAN EN QUELQUES DATES

1988

- Organisation du 1er Championnat de Ligue (Skeet et club House étaient une remorque aimablement prêtée par Robert Pelat).
- Construction de 4 Fosses Olympiques, et d'un Skeet en partenariat avec la commune de Poussan, la société Laporte et le Conseil Régional.
- La candidature pour les jeux méditerranéens est posée.

1989

- Construction du 1er club House
- Organisation du 1er grand Prix international de la Méditerranée.

1990

- Organisation de la 2ème sélection nationale Olympique (en guise de test pour l'organisation du Championnat de France F U de 1991).
- La région Languedoc Roussillon et le Comité international pour l'organisation des jeux méditerranéens 1993 ont choisi le Stand de Poussan pour le déroulement des épreuves Fosse olympique et Skeet.
- Pour gérer les investissements très importants réalisés, la Société d'économie mixte «Stand du Languedoc» est créée. Elle prendra en charge la construction, puis l'exploitation du Stand. Maurice Descormes en assume la Présidence.

1991

- Construction de 4 Fosses Olympiques supplémentaires,
- Construction du Club House actuel, voie d'accès, parking, aménagements paysagers.
- Organisation de 2 grandes compétitions : Le grand prix de la méditerranée, et surtout le 1er Championnat de France F U sur 8 fosses universelles (Grande Première en France).

1992

- Championnat de France F O sur 8 fosses (pour la première fois en France - on tirait à cette époque les épreuves Olympiques sur 200 plateaux).
- Championnat du monde F U.

1993

- 2ème sélection nationale Skeet Olympique
- Championnat de France F U
- Grand Prix FITASC et championnat du Monde des Clubs,
- Jeux Méditerranéens.

1994

- Championnat de France F O et D T
- La Société d'économie mixte du Languedoc confie la Gérance à la société BTC La Calade (M. et Mme Macou).

1994 à 2001

Le Stand va être exploité par cette société en collaboration avec la Fédération française de Tir. Il devient le lieu habituel de tenue des Championnats nationaux des disciplines olympiques : Skeet, Fosse Olympique et Double Trap, Masters et sélections nationales Olympiques. Le Stand est sous loué en 2001 à Olivier Artz, qui le transmettra début 2005. Il est alors repris par l'EURL Languedoc Roussillon.

2005

Une nouvelle impulsion est donnée. Les activités Parcours de chasse et Compak Sporting se développent sous l'influence de François Noalhat.

- Organisation des Masters (disciplines olympiques).
- Organisation des championnats de France de Fosse Olympique et Double Trap
- Championnat du Monde de Fosse Universelle

2006

- Championnat de France de Skeet Olympique, et des écoles de Tir.
- Championnat d'Europe de Fosse Universelle

2007

- Organisation des Masters (disciplines olympiques).
- Organisation des championnats de France de Fosse Olympique et Double Traps
- Organisation du Championnat de France de Compak Sporting

2008

- Championnat de France de Skeet Olympique, et des écoles de Tir
 - Organisation du Championnat de France de Parcours de chasse
- Le Stand est cédé en octobre 2008 à la SARL A2F dont Monsieur Dardoise est aujourd'hui le gérant.

2009

- Championnat de France de Skeet Olympique
- Organisation des championnats de France de Fosse Olympique et Double Trap

2010

Suite à la démission du gérant de la nouvelle société, Noël DARDOISE prend la direction. Une nouvelle et forte impulsion est donnée au Stand de Poussan.

- Organisation des Masters (disciplines olympiques).
- Championnat de France de Skeet Olympique, et des écoles de Tir
- Championnat de France de Fosse Universelle
- Championnat de France d'Hélices

2011

- Sélection Nationale Olympique
- Championnat de France de Fosse Olympique, Double Trap, et des Clubs.
- Championnat de France de Fosse Universelle
- Championnat de France d'Hélices

2012 (Calendrier)

- Masters des disciplines Olympiques : Fosse olympique, Double-Trap, Skeet
- Présélection nationale de Fosse DTL
- Championnat de France de Skeet



Bilan des activités 2011

Le Service Enfance Jeunesse de la ville de Poussan propose animations, sorties, découvertes aux jeunes poussannais de 3 à 16 ans.

ALSH maternel et primaire

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Contact : 04 67 18 13 38

Mail : clsh@ville-poussan.fr

Les Accueils de Loisirs maternel et primaire ont, cette année encore, conquis de nombreuses familles. Cet été, l'équipe d'animation a accueilli près de 90 enfants chaque jour.

Depuis la rentrée de septembre, pour faire face à la demande croissante des familles, 8 places supplémentaires en maternelle et 12 places en primaire ont été créées et un animateur spécialisé dans le sport a rejoint l'équipe d'animation.

Encadrées par une équipe dynamique et bienveillante, des activités et des sorties variées sont proposées aux enfants. Au programme, des activités physiques, sportives, manuelles, artistiques, du chant, des ateliers cuisine, des grands jeux, des booms et des kermesses, des spectacles... L'été, des piscines sont installées sur le centre permettant des baignades chaque jour et deux nuits au centre avec repas et veillées sont proposées aux enfants.

Cette année, parmi les sorties organisées, les enfants sont allés à la plage, au labyrinthe, au bowling, au mini-golf, ils ont fait de la luge à l'Aigoual, de l'accrobranche, une balade à dos d'âne et la grande kermesse, avec des jeux gonflables installés dans les 2 cours de l'école, a eu un franc succès !

Les enfants se plaisent, l'équipe a de nombreux projets pour l'année à venir... il est donc conseillé de réserver à l'avance, selon les modalités détaillées dans le règlement intérieur !

A ce propos, nous attirons votre attention sur le fait que l'équipe de direction de l'Accueil de Loisirs travaille actuellement sur une modification du règlement intérieur, applicable au 1er janvier 2012. Nous vous invitons donc, à partir de cette date, à vous rapprocher du service Enfance Jeunesse afin d'en prendre connaissance.

Départ et arrivées

En juin dernier, la directrice de l'ALSH, Marine Bogi a quitté ses fonctions pour un nouvel horizon professionnel. Madame Muriel Amouroux a donc été recrutée afin de palier au départ de Mademoiselle Bogi. Une réorgani-

sation du service enfance jeunesse a donc été nécessaire et a permis la mise en place d'une nouvelle équipe de direction. Dorénavant, Madame Virginie Betti et Madame Muriel Amouroux assurent conjointement la direction de l'ALSH et celle de l'ALAE des Baux.

Nous souhaitons une bonne continuation à Marine et dans le même temps la bienvenue à Muriel qui a su faire sa place parmi nous et a repris dynamiquement la gestion administrative du centre.

Nous souhaitons également la bienvenue à Alexandra Garcia et Joris Hugon, tous deux animateurs, qui nous ont rejoints à la rentrée scolaire pour renforcer les équipes d'animation de l'ALSH et de l'ALAE des Baux.

Séjours, stages et initiations sportives

Contact : 04 67 18 13 38

Mail : sej@ville-poussan.fr

Depuis de nombreuses années, le service enfance jeunesse organise à l'attention des enfants et des jeunes poussannais des initiations sportives déclinées sous différents supports : des séjours, des stages et des animations extrascolaires le mercredi matin.

Ce sont à chaque fois des rendez-vous que vous ne manquez pas ! Chaque séjour, ouvert à 15 places chacun, est rempli lors de la première demi-journée d'inscription.

Cette année, le séjour ski a eu lieu à la station de Praloup (04) et l'hébergement au centre Lou Riouclar à Revel-Méolans, tandis que les séjours de juillet se sont déroulés au centre La Forge à Quillan (11). Nous connaissons bien ces structures qui sont de qualité et dont l'accueil est toujours chaleureux et professionnel. C'est pourquoi, nous recon-

duisons pour 2012 le séjour ski, qui aura lieu **du 19 au 24 février 2012**. Les inscriptions débuteront le **lundi 5 décembre 2011** au service enfance jeunesse à partir de 9h.

Parallèlement, nous avons organisé un stage multisports pendant les vacances de février avec tir à l'arc, ultimate, handball, athlétisme ; un stage d'initiation aux sports de combat en avril ; un stage d'initiation à la planche à voile et à la voile en juillet.

L'ini'sport et l'ini'motricité qui fonctionnent chaque mercredi, disposent de 16 places par tranche d'âge. Les effectifs pour les 7/10 ans sont complets tandis qu'il reste 1 à 2 places chez les 3/6 ans.





ALAE

Accueil de Loisirs Associé à l'École

Contact ALAE des Baux

Tél. 04 67 43 78 44 - Mail : clae@ville-poussan.fr

Contact ALAE V. Hébert

Tél. 04 67 18 60 29 - Mail : clae.hebert@ville-poussan.fr

Depuis le début de l'année, les effectifs de nos ALAE sont en augmentation. Les animatrices mènent des activités tout au long de l'année. Les primaires ont été initiés, notamment avec l'intervention d'éducateurs sportifs, à des animations telles que le handball, le roller, le ping-pong, le rugby. Mais ils ont pu également pratiquer des jeux collectifs, réaliser des activités manuelles et artistiques (permettant d'exercer leur imagination et leur créativité).

En maternelle, les animatrices choisissent des animations plus calmes dans le but d'être à l'écoute du rythme de l'enfant et de son besoin de calme après le déjeuner et avant la sieste pour les plus petits. Les enfants ont à leur disposition des vélos, des jeux dans la cour, une salle où ils peuvent regarder un livre, faire un coloriage ou tout simplement se reposer.



A chaque veille de vacances, nous avons fait des rencontres inter-ALAE afin que les enfants des deux écoles se

rencontrent, se découvrent et jouent ensemble. Cela a été l'occasion pour l'équipe d'animation des Baux de se mettre en scène en se déguisant selon le thème du moment : coupe du monde de rugby, père-mère Noël, déguisement en ananas, etc.

En juin, chaque ALAE a reçu l'autre et lui a présenté son spectacle de fin d'année, toujours apprécié par les enfants, les équipes d'animation et les élus venus applaudir les enfants.

Contrat Enfance Jeunesse

Nous vous informons que le nouveau contrat Enfance Jeunesse (CEJ) 2011/2014 va être signé avant la fin de cette année. Le CEJ est un partenariat qualitatif, quantitatif et de cofinancement entre la CAF de Montpellier et la collectivité. Il comprend la crèche «Les Petites Pousses», le Relais Assistantes Maternelles, l'ALSH primaire et maternel, les ALAE primaire et maternel (Baux et Hébert) ainsi que la formation du personnel et le poste de coordination.

En concertation avec la CAF, les axes de travail pour ces quatre ans à venir sont : l'offre de loisirs à destination des 10/14 ans et le soutien à la parentalité et l'accueil des moins de 3 ans.



Modification des horaires d'ouverture au public

Nous vous rappelons que depuis le 2 novembre dernier, les bureaux du service enfance jeunesse **sont fermés au public les mardis et vendredis après-midi.**

Préinscription aux écoles pour les enfants nés en 2009

Les dossiers de préinscription pour la rentrée de septembre 2012, concernant les enfants nés en 2009, sont à retirer au service enfance jeunesse à partir du lundi 9 janvier 2012.

Pour tout renseignement :

contactez Madame Virginie BETTI au 04 67 43 78 44.



Palmarès des sportifs 2011

L'Office Municipal des Sports et la Mairie ont organisé le 9 décembre une soirée de remise de récompenses aux sportifs poussannais qui se sont distingués au cours de l'année 2011. Au total ce sont 160 sportifs qui seront récompensés pour leurs résultats.

ATHLÉTISME

FLÉCHARD Baptiste : Champion départemental minime sur 1000 m
Champion régional sur 3000 m en 10 mn 25 s
Champion départemental UNSS



BILLARD

LOMMAERT Jacques : 1er en régional 2 de billard jeu à la bande.



BEAUFFORD Jean : 2e en régional 4 de billard partie libre.

CYCLISME

LOUX Joël : vainqueur du challenge régional des courses à étapes 2011, vainqueur du GP de printemps, 2e du GP de lodeve, 2e du GP de la roue libre, 3e du GP de la gardonnenque, 5e de la ronde des coteaux et chateaux, 13e du tour de l'Hortus



ALIBERT Gérard : vainqueur du GP d'octon, vainqueur du GP de coursan, vainqueur du GP de St-Jean-de-Védas, 3e du tour du minervoies

CAZALÉ Brice : 1 fois 1er, 2 fois second, 6 fois 3e, 5 fois 5e, 55e au championnat de France à Meribel et bien d'autres places dans de très belles courses régionales.

FOOTBALL

Séniors 1 DHR : vainqueur Coupe de Région et 1er du championnat DHR.



Équipe U 17 : RODRIGUEZ Adrien, MARTINEZ Charlie, JOUET Luigi, POUJOL Maxime, DAUMAS Mathieu, FORNES Thibault, STROPIANA Rémi, AFFELAYE Sami, MASSAGUER Corentin, SCHERIF Samad, BELHADIA Anissé, ROQUES Jason. Montée en 2e division de district.



GRS

CAZABAN Alizée : 2ème au championnat de France équipe FFG à Besançon le 16 juin 2011



HANDBALL

Equipe moins de 12 ans : SANCHEZ Julien, NICOL Maxime, GUILHEM TISSEYRE Michel, CHAUD Romain, SCHONS Hugo, KAROLI Léo, BETTY Baptiste, RONDOT Maxime, MOGA Mathis, GIBERT Gauthier, KAPPLER Maël, DERVAUX Corentin, MICHEL Nathan, PUECH Sulixvant. Vice-Champion départemental



JUDO

BESSIER Jason : 1er au tournoi des petits tigres à frontignan



DUFFOURC Quentin : 1er au tournoi des samourais à frontignan - 1er au district benjamins à Mèze

COLIN Thierry : 1er au grand prix de l'Aude à Narbonne, 1er au grand prix de Lozère à Marvejols, 3ème à la super finale des grand prix à Narbonne

SERRANO Didier : champion d'Europe en combat grappling de jujitsu et Vice-champion d'Europe en combat complet jujitsu à Mulhouse, Vice-Champion du monde jujitsu à Casablanca.

MOTO CROSS

SERIES Anthony : 4e Championnat de ligue 85 cc éducatif, vainqueur Master Kid 2011



IMBERT Lucas : Champion de ligue 85 cc minime, Champion de France 85 cc minime, 3e Championnat de France 85 cc cadet, vainqueur Master Kid 2011

PUJOL Robin : Vice-Champion de ligue 50 cc éducatif, vainqueur Master Kid 2011

PÉTANQUE

École de Pétanque : OMONT Samuel, MICHEL Robin, FERRER Morgan, FARHI Rayan, RUL Bastien, FARHI Sofian, LARNAC Jérémy . Vainqueurs des concours Cadets de St Thibery, Baillargues, Marseillan, Pouzolles, St Pargoire, finalistes national de Sète, Vice-champion de ligue LR cadet, présélectionnés Hérault pour l'Équipe de France.



RUGBY

Equipe Premiers pas : BEDOS Titouan, BOSC Gaël, BURGUILLOS Julien, CALAS Rémi, MOLLON Simon, MOUSTARDE Keo, MUXART Lilian victoire du 2e tournoi de l'Huître de Poussan.



Sélection départementale jeunes : PORTALIER Morgan, HASSANE Djadaoui, et VIDAL Roxane.

Equipe seniors Promotion d'Honneur : Champion du Languedoc 1ère Série, finaliste coupe du Languedoc, 1/2 finaliste championnat de France



Equipe réserve : Finaliste du championnat du languedoc

TAMBOURIN

Equipe Benjamin : LEZLA Guilhem, VIALA Dylan, DONZOVA Léa, FOULQUIER Romain, DOS SANTOS Antoine, SIMON Thomas, DURANGO Lucas, RAPIN Marine. 3e du championnat excellence et demi-finaliste de la Coupe de l'Hérault



Equipe Féminine : POURTIER Sylvia, AUDIBERT Muriel, LOUAPRE Noëlla, CAZZANI Marion. Championnes de France 2011 en salle - participation à la Coupe d'Europe 2012.

Equipe départementale 3 : DURANGO Anthony, BOUTONNET Romain, RAPIN Philippe, CATALAN Edouard, CAZENOVE Nicolas, LOPEZ Augustin. 1ère de son groupe et accession à la Départementale 2

TENNIS

VIÉ Marie, GOUDARD Noémie finalistes des 15/16 ans filles en 2ème division



SEGURET Dorian, ESPERANCE Laurik, LAURENT Léopold : remportent leur tableau des 11/12 ans équipe 2, en 2ème division

LETORT Thibault, GODRON Clément, DUFOUR Franck : vainqueurs en tournoi.

PÉRÉA Marie Jo, à titre exceptionnel : secrétaire du club pendant près de 30 ans.

TIR

RAJA Michel, Gilles, Cédric : Championnat de France armes anciennes, Championnat Régional et Départemental armes anciennes



GOUNELLE Frédéric, Michel, Maxime : championnat départemental air comprimé, championnat Régional et Départemental armes anciennes.

VOLLEYBALL

Équipe loisir compétition 4X4 : COLLARO Sammy, FIGARET Jean Christophe, ANDRIEU Morgan, PRAT Florian. Championne de 3ème division, monte en 2ème division.



Expositions d'art contemporain

Depuis 2004, la mairie de Poussan mène un travail de fond pour promouvoir l'art contemporain en pays de Thau. Peinture, sculpture, céramique, dessin, photographie, vidéo sont mis en valeur pour être accessibles à tous. Un investissement récompensé par une fréquentation toujours plus importante.



Notre «foyer des campagnes» est aujourd'hui reconnu et salué comme lieu majeur d'animation culturelle. Les arts plastiques y sont à l'honneur et la liste des artistes de premier plan qui y ont présentés leurs œuvres est digne d'un centre d'art contemporain.

Le pari de proposer à Poussan un lieu de rencontre et d'échange sur l'art contemporain dans ses manifestations souvent abstraites, parfois déroutantes, n'était pas évident. Pourtant la qualité de la programmation, la mise en valeur extraordinaire des œuvres par une scénographie originale et précise ont emporté l'adhésion du public.

Amateurs fidèles qui se pressent toujours plus nombreux aux vernissages, et qui font du foyer des campagnes un lieu unique d'échange ou se rencontrent les générations, les curieux de tous horizons.

Dès l'origine du projet une collaboration avec les enseignants a été instaurée dans le but d'offrir aux élèves de primaire et de maternelle une ouverture particulière sur l'art. Particulière en ce sens que chaque classe, est accueillie quand c'est possible, par l'artiste même qui commente ses œuvres, propose des réflexions sur son travail. Les enseignants qui le souhaitent organise un travail autour de ces rencontres avec le soutien du service culture de la Mairie.

La programmation 2012 est en cours de validation, elle promet une magnifique saison : **Alain Zarouati, Maxime Lhermet, André Cervera, Arantxa Tejedor** viendront proposer leurs travaux de mai à septembre.

Mme Josiane Collerais, Vice-Présidente de la Région Languedoc-Roussillon en charge de la culture écrivait dans «l'accent du sud» d'octobre 2011 : «*Défen-*

dre les arts, le rôle fondamental des artistes, et la culture est sacré pour l'avenir de la société. La culture a une place vitale au delà de ce qu'elle apporte à l'individu, elle est vecteur de développement économique et d'aménagement du territoire. Elle est au cœur des missions de service public.»

QUELQUES CHIFFRES

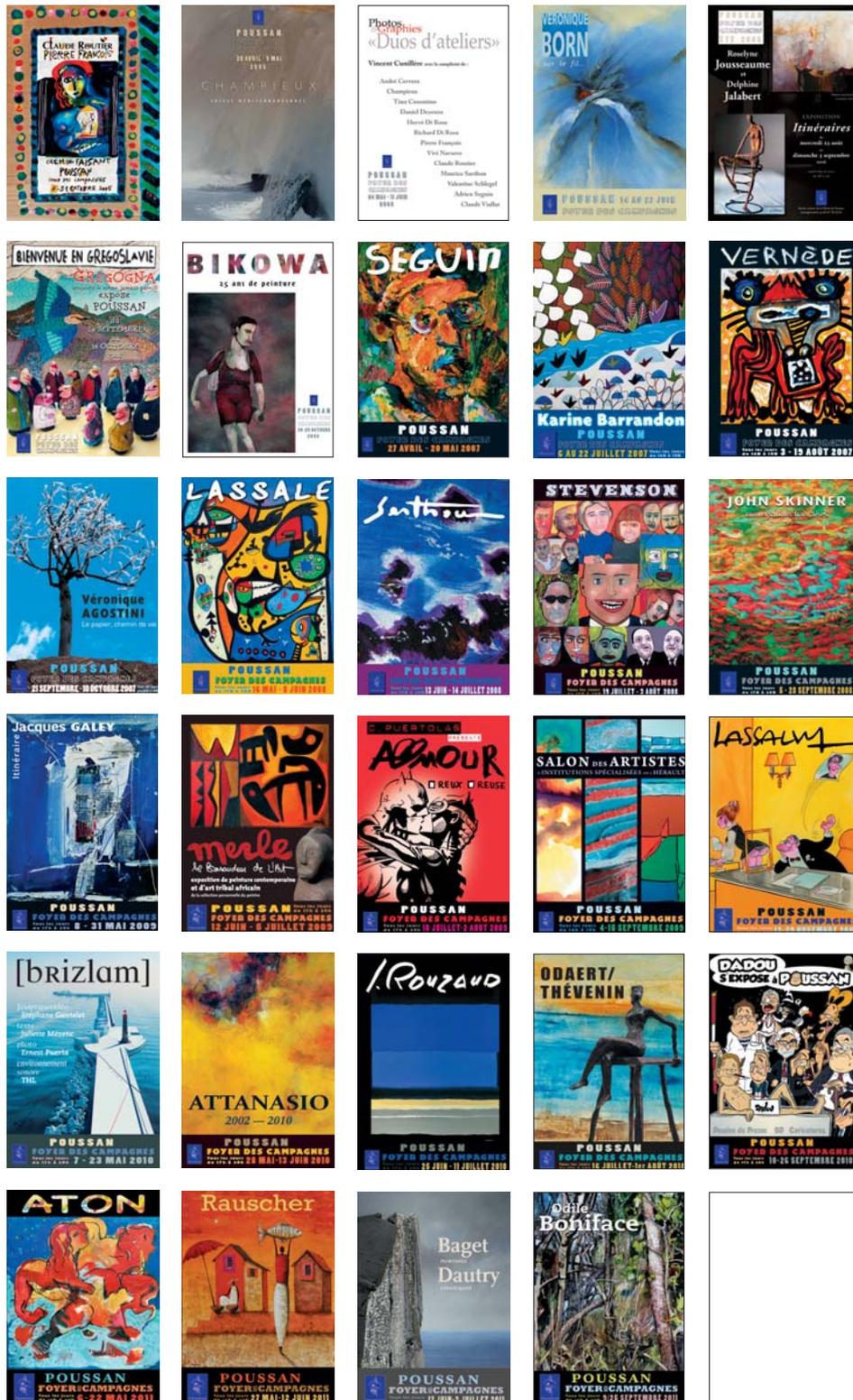
53 expositions monographiques
7 expositions collectives
67 artistes exposés
500 élèves par exposition
1000 visiteurs en moyenne par exposition

L'ÉQUIPE

Guy Rive, Adjoint à la culture
Ivan et Erika Rousset, scénographie, lumières
Séverine Campagna, administration
Philippe Péron, communication
Évelyne Cadilhac, entretien, service et l'aide de nombreux bénévoles : gardiennage, entretien du matériel, etc...

ils ont exposé a Poussan

AGOSTINI/ATON/ATTANASIO/BAGET/BARANDON/BEAUDONNET/BERNARD/BIKOWA
 BONIFACE/BORN/CABROL/CARRIER-ROCCA/CHAMPIEUX/CHESNEAU/CUNILLERE/DADOU
 DAUTRY/DELHER/ESPOSITO/EQUER/Francois/GALEY/GANTELET/GREGONIA/JALABERT
 JOUSSEAUME/LASALLE/LASSALVY/LAZERT/LAUTIER/LIEBARD/MERLE/ODAERT/PUERTA
 PUERTOLAS/NOGARET-SARRAUD/QUEDRUE-STRELISKI/RAUSCHER/REINTON/ROUTIER
 ROUZAUD/SARTHOU/SEGUIN/SERGIO/SKINNER/STEVENSON/THÉVENIN/VERNEDE
 et de nombreuses expositions collectives...



Tribune d'expression des Élus de la liste Poussan Autrement

Nous dénonçons depuis le début du mandat les carences du groupe majoritaire en termes de communication, d'information et de concertation.

Non seulement en direction des élus de notre groupe, mais aussi des poussanais tenus à l'écart des décisions prises en toute opacité.

Pourtant les sujets qui impacteront la vie des habitants de notre commune à plus ou moins longue échéance ne manquent pas.

Exemple d'Hinterland, où l'équipe en place semble avoir toutes les peines du monde à peser sur les instances pour obtenir des informations fiables sur le projet.

Aucune nouvelle d'une réunion publique préalable à l'avancement du dossier. Notre groupe l'a sollicitée maintes fois. Sera-t-elle organisée un jour ? Mais pas trop tard ? Nous ne pouvons pas nous satisfaire des seules rumeurs.

La ZAD sur la zone des Condamines aurait du plomb dans l'ailé (PPRI, oiseaux nicheurs). Vrai problème ou poudre aux yeux ?

La visite du Préfet aurait pu être l'occasion de faire le point sur ce sujet et sur d'autres : **l'extension de la carrière, la fusion des intercommunalités**. Le déplacement d'un Préfet à Poussan, ce n'est pas si fréquent ! Quel a été le compte-rendu à la population ? Aucun. Le cortège est passé sans elle !

Mais le manque de concertation, voire de cacophonie existe aussi à l'intérieur de leur groupe. Au sujet de l'accueil dans la petite enfance : en conseil municipal, en réponse à notre question, l'Adjoint en charge du dossier confirme l'éventualité d'une **micro-crèche**, comme cela avait déjà été évoqué en commission. Mais ensuite, dans une réunion ultérieure, nous apprenons, par un autre adjoint, que la décision est déjà pour la réalisation de **deux micro-crèches**. Ils ne sont pas en phase entre eux ça fait désordre ! Que dire de la **vente du terrain Maleska non réalisée**, alors que l'élément déterminant pour justifier la volte-face du groupe majoritaire était la rapidité de la réalisation pour renflouer les comptes en berne de la commune. Cela masquerait-il un souci au niveau du projet ? De plus la totalité du terrain a été déclassé. Il nous faudra être vigilant afin que la partie réservée au sport scolaire soit reclassée. D'ailleurs, pourquoi ne pas l'avoir fait sur la lancée au lieu d'attendre ?

Vote de nouvelles taxes, décisions d'exonérations, augmentations en tout genre, font partie du quotidien. Si bien que le retour envisagé sur une mesure sociale passerait presque inaperçu. Il s'agit des classes transplantées qui deviendraient payantes avec une participation qui ne fera qu'augmenter au fil des ans ? Comme les impôts ?

Sur le **dossier du FISAC**, en faveur des commerçants, le Maire est incapable d'impulser la moindre dynamique. Il a organisé une réunion, plombée par ses interventions confuses. Et là encore, il faudrait un budget pour accompagner le dossier. Or, la commune n'a plus de sous.

Vivement 2014, l'arrivée d'une nouvelle équipe porteuse d'un vrai projet pour POUSSAN avec des pratiques démocratiques, où Respect et Communication seront vécus au quotidien.

Geneviève STORM, Danielle NESPOULOUS, Bernard BORDENAVE & Grégory CLADERA

UN HIVER À POUSSAN

CALENDRIER DES ANIMATIONS
JANVIER/FÉVRIER/MARS



Dadou dédicace au Kiosque

son nouveau album sur Loulou Nicollin

Le Kiosque de Poussan qui vient d'ouvrir ses portes place de la Mairie commence bien l'année en invitant le dessinateur Dadou à dédicacer sa dernière BD : «*Nicollin, une vie de foot*». Il sera accompagné de deux autres dessinateurs, ainsi que d'un invité surprise (si son emploi du temps le permet ???)

Dimanche 15 janvier de 10h à 13h
Librairie Presse du Kiosque
Place de la Mairie

JANVIER 2012

VŒUX DU MAIRE

Gymnase des baux Poussan
Mardi 3 janvier à 18h30

CENTRE DE LOISIR

réouverture dès le mercredi 4 janvier

TOURNOIS DE TAMBOURIN

gymnase des baux
7 et 8 janvier Tournoi Régional
13-14-15 janvier Tournoi International

SOIRÉE JEUNE TALENT

Salle de spectacle P. VILALTE - MJC
Vendredi 13 janvier à 19h
Renseignements : 04 67 78 21 26

BILLARD

salle J.THERON jardin public POUSSAN
Samedi 14 janvier - 9H/18H
Premier tour du jeu partie libre régional 4

LITTÉRATURE

Librairie/Papeterie le KIOSQUE
Dimanche 15 janvier 10h-13h
DADOU Dédicace son dernier livre
«*Nicollin une vie de foot*»

THÉÂTRE

Le mâle et le bien Cie Eldorado
salle de spectacle Paul VILALTE
Samedi 21 janvier - 21h Entrée 5/7€
Renseignements : 04 67 18 16 24

CONCERT

PLATEFORME D'HIVER au Foyer des Campagnes
Samedi 21 janvier - 19h
Entrée libre
Musiques de tout style, scène ouverte.

RANDONNÉE

L'OMS organise un week-end sport de pleine nature à la neige le 21 et 22 janvier
rando-raquette, ski au Puigmal
Inscriptions avant le 3/01 au 04 67 18 13 38

BAL COUNTRY

Au foyer des campagnes
Dimanche 22 janvier - 14h / 1h
renseignements : 06 03 03 42 17

CINEMA

Salle de spectacle Paul VILALTE
Jeudi 26 janvier - 14H30
Renseignements : 04 67 18 35 91

ELECTION MISS POUSSAN 2012

Gymnase des baux
Samedi 28 janvier à 20h00
Soirée/Repas 20 €
Renseignements/réservations :
04 67 18 35 94/06 81 31 48 24

BILLARD

salle J.THERON jardin public POUSSAN
Samedi 28 janvier - 9H/18H
Demi finale jeu à la bande régional 2

FÉVRIER 2012

SOIRÉE BELGE

Salle de spectacle P. VILALTE - MJC
Vendredi 3 février à 19h
Renseignements : 04 67 78 21 26

LOTO ECOLE LES BAUX

Foyer des campagnes
Samedi 4 février - 15h

LOTO DE LA PAROISSE

Foyer des campagnes
dimanche 5 février - 15h

BILLARD

salle J. THERON jardin public POUSSAN
Samedi 11 février - 9H/18H
Deuxième tour du jeu partie libre régional 4

CARNAVAL

Samedi 18 février 18h30 foyer des campagnes
cérémonie d'ouverture
Dimanche 19 février 14h **cavalcade**
Lundi 20 février 19h **bal costumé**
Mardi 21 février 17h30 **branle de la chemise**
des enfants suivie à 21h de celui des adultes
Mercredi 22 février 18h30 **jugement de pail-
lasse** par la Cie du Strapontin suivie de la cré-
mation et de la clôture du carnaval.

SÉJOUR SKI

du centre de loisirs
19 au 24 février à Praloup
Séjour ouvert aux 11/16 ans résidant à Poussan
places limitées à 15 participants.
Inscriptions à partir du 05/12
Service Enfance Jeunesse : 04 67 18 13 38
Centre de loisir ouvert du 13 au 24 février

BILLARD

salle J. THERON jardin public POUSSAN
Samedi 11 février - 9H/18H
Deuxième tour 3 bandes régional 2

CINEMA

Salle de spectacle Paul VILALTE
Jeudi 23 février - 14H30
Renseignements : 04 67 18 35 91

THÉÂTRE

Cuisines et dépendances Cie A tout théâtre
salle de spectacle Paul VILALTE
Samedi 25 février - 21h Entrée 5/7€
Renseignements : 04 67 18 16 24

CONCERT

Salle de spectacle Paul VILALTE
Dimanche 26 février - 21h
Récital variété française au profit des 24h de
POUSSAN soutien au Téléthon
Renseignements :
04 67 74 47 56 / 04 67 78 43 27

MARS 2012

BAL COUNTRY

Au foyer des campagnes
Samedi 3 mars 14h30-20h
renseignements : 06 03 03 42 17

CAFÉ POÉTIQUE

Salle de spectacle P. VILALTE
Vendredi 9 mars - 19h
Renseignements : 04 67 78 21 26

SOIRÉE CABARET

*Spectacle musical, repas,
organisée par le Carré d'As*
Foyer des campagnes
Samedi 17 mars - 20h30
Réservations : 06 75 10 18 44

BRADERIE DE PRINTEMPS

ESPOIR POUR UN ENFANT
au profit de l'enfance défavorisée
Foyer des campagnes
Jeudi 22 mars - 9h/18h : dépôt des dons
Vendredi 23 et samedi 24 mars - 9h/18h :
vente

BILLARD

salle J. THERON jardin public POUSSAN
Samedi 24 mars - 9H/18H
Troisième tour partie libre régional 4

THÉÂTRE

Chicago Blues Cie le ressac
salle de spectacle Paul VILALTE
Samedi 24 mars - 21h Entrée 5/7€
Renseignements : 04 67 18 16 24

CINEMA

Salle de spectacle Paul VILALTE
Jeudi 29 mars - 14H30
Renseignements : 04 67 18 35 91

BAL COUNTRY

Au foyer des campagnes
Dimanche 31 mars 14h - 1h
renseignements : 06 03 03 42 17